

Les cyclistes commettent beaucoup moins d'infractions que les automobilistes

Par Savinien de Rivet — 4 juillet 2019 à 06:41



Feu rouge à Berlin (Allemagne) Photo Maurizio Gambarini. AFP

Contrairement à une idée reçue, le taux d'infraction des cyclistes est très largement inférieur à celui des automobilistes. C'est en tout cas le résultat d'une étude danoise basée sur de nombreuses observations du comportement aux intersections.

A l'aide de données provenant de caméras placées dans les carrefours de nombreuses grandes villes du pays, l'autorité routière du Danemark a observé le comportement des cyclistes. Le constat : en ville, ils commettent beaucoup moins d'infractions routières que les automobilistes. Sur un total de 28 579 passages d'intersection par des cyclistes, le pourcentage d'infraction est inférieur à 5% lorsqu'il existe des infrastructures cyclables, 14% lorsqu'elles sont inexistantes. L'infraction la plus répandue à vélo est le déplacement sur le trottoir.

Parallèlement, les autorités routières danoises ont recensé un taux d'infraction de 66% chez les automobilistes en ville, principalement des excès de vitesse. Les conclusions sont les mêmes que celles d'une étude parue l'année dernière, cette fois sur un échantillon de 80 000 passages

d'intersections. A Londres, une étude conduite il y a quelques années par l'autorité des transports, concluait qu'environ 16% des cyclistes y commettent des infractions.

Les infractions des cyclistes, moins nombreuses mais plus visibles que celles des automobilistes

Le constat peut étonner. Les cyclistes ont souvent la réputation de prendre de nombreuses libertés avec le code de la route, notamment de griller des feux rouges. C'est surtout que les infractions commises par des cyclistes sont en général plus visibles : griller un feu rouge ou rouler sur un trottoir se voit davantage que les infractions commises régulièrement par des automobilistes en ville : excès de vitesse, refus de priorité à un passage piéton, usage de klaxon en absence de danger immédiat, oubli de clignotant, dépassement d'un cycliste à moins d'un mètre. Ces infractions sont souvent trop peu visibles ou trop habituelles pour être remarquées. En outre, de nombreux feux rouges en villes sont équipés de panneaux autorisant les cyclistes à passer, souvent pour tourner à droite, ce qui peut donner l'illusion d'une infraction.

On ne dispose malheureusement pas encore d'études de ce type en France. On sait cependant que les infractions commises par les automobilistes y sont nombreuses. Selon la plupart des tests effectués, en l'absence de ralentisseurs, d'embouteillages ou de radars, une majorité d'automobilistes français ne respecte pas les zones 30. Et les remontées de données de vitesse des véhicules en *free floating* des villes européennes montrent que selon les villes, la limite de 50 km/h en ville est franchie dans 35% à 75% des cas.

L'influence des pistes cyclables

Le nombre d'infractions commises par les cyclistes baisse drastiquement en présence de pistes cyclables. Au Danemark, le taux d'infraction est même trois fois moins élevé. Mais les infrastructures cyclables ont également un impact positif sur la mortalité routière urbaine en général.

Des chercheurs de l'Université de Denver ont analysé les données d'accidentologie de 24 grandes villes américaines sur une période de treize ans en étudiant les variables sociologiques, démographiques et leurs infrastructures. Selon leurs conclusions, le facteur le plus influent dans la baisse du nombre de morts sur les routes est l'existence de pistes cyclables. Plus une ville comporte d'infrastructures cyclables, plus ses rues sont sûres pour la totalité de ses habitants (pas seulement pour les cyclistes).

Selon l'étude, ce type d'infrastructure dans les villes y réduit la mortalité routière de 44% en moyenne et le nombre d'accidents graves de 50%. A Portland, où de nombreuses pistes cyclables ont été installées, la mortalité a même été réduite de 75% entre 1990 et 2015. La ville de Davis en Californie, considérée par beaucoup comme la capitale du vélo aux Etats-Unis, est également celle où la proportion de morts sur la route par habitant est la plus faible du pays, dix fois inférieure à la moyenne nationale.

En Europe également, selon une étude de l'OCDE, plus une ville est équipée de pistes cyclables, plus le risque d'un accident mortel est faible.